

**Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation**  
**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**  
**des Pays-de-la-Loire**  
**Service régional de l'alimentation**  
**Résidence administrative : 5 rue Francoise GIROUD - CS 67516**  
**44275 NANTES Cedex 2**

**Chargé(e) de la mise en œuvre des investigations épidémiologiques IAHP au niveau inter-régional**

<b>N° du poste :</b> <b>Catégorie : A</b>					
<b>Classement parcours professionnel</b> poste catégorie A : <b>CDD de 9 mois</b> <b>IM 510, 2 473, 51 € brut mensuel</b>	<b>Groupe RIFSEEP : /</b>				
<b>Poste à pourvoir sans délai</b>					
<b>Présentation de l'environnement professionnel</b>	Le service régional de l'alimentation élabore et met en œuvre une partie des missions du programme de surveillance et de contrôle dans les domaines animal et végétal, coordonne les missions de ce programme dévolues aux directions départementales, anime les politiques publiques de réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques et d'amélioration de l'offre alimentaire. L'agent viendra en appui au programme de prévention et de lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en investiguant la partie épidémiologique de l'épizootie et des foyers sur la région.				
<b>Objectifs du poste</b>	En collaboration avec les équipes des DDetsPP et du SRAL, l'épidémiologiste régional intervient sous l'autorité de la cheffe du pôle coordination du SRAL. L'agent sera chargé d'effectuer des investigations épidémiologiques dans les foyers d'IAHP et les élevages en lien épidémiologique de la région ainsi que pour les Deux-Sèvres. Il sera également amené à contribuer aux investigations épidémiologiques de zone qui pourraient être mises en œuvre. Il devra œuvrer pour mettre en évidence les sources de contamination des élevages infectés ainsi que pour évaluer la biosécurité des bâtiments.				
<b>Description des missions à exercer ou des tâches à exécuter</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser les enquêtes épidémiologiques « amont-aval » dans les foyers confirmés d'IAHP sur sollicitation de la DDetsPP du département concerné et du SRAL/ DRAAF et conformément à la hiérarchisation validée par la cheffe du pôle coordination du SRAL.</li> <li>- Faire une synthèse des conclusions de chaque investigation en faisant ressortir les priorités d'intervention pour prévenir l'introduction et juguler la diffusion de la maladie.</li> <li>- Contribuer à une consolidation régionale régulière de l'ensemble des investigations épidémiologiques « amont-aval » pour dégager une vision régionale de l'évolution épidémiologique.</li> <li>- Prendre part, le cas échéant, aux investigations de zone réalisées par les épidémiologistes de l'Anses en réalisant des tâches d'investigation et en apportant sa vision de la situation sur la base des investigations amont-aval réalisées.</li> <li>- Apporter son appui aux actions de formation continue à l'investigation épidémiologique.</li> <li>- Prendre part aux activités du réseau national d'épidémiologistes IAHP animé par l'Anses (réunions de bilan, travaux méthodologiques, appuis croisés, etc.).</li> <li>- réaliser de cartes informatisées si besoin (logiciel QGis)</li> <li>- Au besoin, ponctuellement, certaines de ces missions pourront être réalisées sur des foyers en Bretagne</li> </ul>				
<b>Champ relationnel du poste</b>	Relation avec le collège DDPP/DRAAF, les chefs de service de santé animale de la région élargie au 79, avec les vétérinaires sanitaires des élevages touchés, les laboratoires, les épidémiologistes IAHP des autres régions et l'unité EPISABE du laboratoire de Ploufragan de l'Anses.				
<b>Compétences liées au poste</b>	<table style="width: 100%; border: none;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center; border: none;"><b>Savoirs</b></th> <th style="text-align: center; border: none;"><b>Savoir-faire</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="border: none;"> Diplôme vétérinaire et/ou diplôme en épidémiologie animale  Connaissances techniques et épidémiologiques de l'influenza aviaire,  Connaissance des principes de réalisation d'investigations épidémiologiques,  Connaissance de l'organisation de la gouvernance sanitaire en France et du réseau des vétérinaires sanitaires.  Connaissances des mesures de lutte contre l'IAHP </td> <td style="border: none;"> Autonomie et capacité d'organisation,  Autonomie dans les déplacements  Capacités relationnelles et travail en équipe,  Expérience dans la réalisation d'investigations épidémiologiques,  Disponibilité importante pour des déplacements au sein de la région,  Permis B obligatoire. </td> </tr> </tbody> </table>	<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>	Diplôme vétérinaire et/ou diplôme en épidémiologie animale Connaissances techniques et épidémiologiques de l'influenza aviaire, Connaissance des principes de réalisation d'investigations épidémiologiques, Connaissance de l'organisation de la gouvernance sanitaire en France et du réseau des vétérinaires sanitaires. Connaissances des mesures de lutte contre l'IAHP	Autonomie et capacité d'organisation, Autonomie dans les déplacements Capacités relationnelles et travail en équipe, Expérience dans la réalisation d'investigations épidémiologiques, Disponibilité importante pour des déplacements au sein de la région, Permis B obligatoire.
<b>Savoirs</b>	<b>Savoir-faire</b>				
Diplôme vétérinaire et/ou diplôme en épidémiologie animale Connaissances techniques et épidémiologiques de l'influenza aviaire, Connaissance des principes de réalisation d'investigations épidémiologiques, Connaissance de l'organisation de la gouvernance sanitaire en France et du réseau des vétérinaires sanitaires. Connaissances des mesures de lutte contre l'IAHP	Autonomie et capacité d'organisation, Autonomie dans les déplacements Capacités relationnelles et travail en équipe, Expérience dans la réalisation d'investigations épidémiologiques, Disponibilité importante pour des déplacements au sein de la région, Permis B obligatoire.				

**Personnes à  
contacter**

Fabienne Buret, cheffe du pôle coordination  
Tel 02.72.74.71.24 [06 30 07 91 59]  
Mél : fabienne.buret@agriculture.gouv.fr

Jean-Noel de Casanove, chef du SRAL  
Tel 02.72.74.71.28 [06 07 26 22 67]  
Mél : jean-noel.de-casanove@agriculture.gouv.fr